Recul du rythme annuel d'urbanisation

RéponseDonnées de contexte

Mise à jour de l'article le 1 mars 2018

Mise à jour de la donnée le 22 février 2018

L'artificialisation des sols est notablement dûe au phénomène d'étalement urbain. Cette extension progressive des villes au détriment des espaces naturels ou agricoles a un impact réel sur le climat : en augmentant les distances parcourues par les habitants (notamment sur les trajets domicile-travail), les émissions de GES augmentent. Par l'artificialisation des sols, les puits naturels de carbone sont réduits, voire détruits.

Afficher la suite
Recul du rythme annuel d'urbanisation
Choix de l'année : 2014201320122011201020092008200720062005200420032002
Total : 469 ha

D'après les observations menées depuis 2002, le rythme de l'extension urbaine en région diminue de manière continue depuis 2009. Le rythme d'urbanisation constaté est ainsi d'environ 470 hectares en 2014, soit une division par 3 par rapport à celui constaté en 2007 et 2008. Ce recul du rythme d'urbanisation peut s'expliquer pour partie par la volonté des collectivités de ralentir la consommation foncière mais l'effet de la crise économique sur le rythme de la construction doit également être pris en compte. L'objectif de limiter à 500 ha/an pour 2020 l'extension de l'artificialisation des sols fixé dans le cadre de l'ex SRCAE Nord-Pas de Calais étant atteint, il faut préserver cette dynamique en favorisant l'aménagement de la ville sur elle-même et la reconversion des nombreuses friches urbaines de la région.

fiche Recul du rythme annuel d'urbanisation
Poids (127,09 ko), Format (VND.MS-EXCEL)

Télécharger

Production de l'indicateur

- Échelle disponible :

  Régional

- Unité :

  ha

- Type d'indicateur :

  Descriptif

- Méthode de récolte de la donnée :

Observation

- Fiabilité :

  C1

- Disponibilité :

  N+2

- Fréquence de mise à jour :

  tous les 3 ans

Nos partenaires

-

© Cette publication est réutilisable dans les conditions de la licence Creative Commons. Pour en savoir plus